

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 766 portant expulsions du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 766

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juillet 1952

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro

1 août 1965

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française. des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2-février 1935, fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Commandant du Détachement de Gendarmerie,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

—Sont expulsées du Territoire de la Côte Française des Somalis, les personnes dont les noms suivent : Mohamed Adj Ahmed, Somali Darod Warsangali, né vers 1932 à Berbera (Somaliland), fils d'Ahmed Mohamed et de Fatma Gouléd ; Abdou Wasser, Arabe Adrami, né à Adele (Ethiopie) vers 1925, fils de Wasser Ismaël et de Kadidja Houssein ; Abdillahi Ali, Somali Abar Awal Saad Moussa, né vers 1932 à Argueissa (Somaliland), fils d'Ali Gohaude et de Tousma Ahmed; Ahmed Isman, Somali Abar Awal Djibril Abokor, né vers 1936 à Ader (Somaliland), fils d'Isman Egueh et d'Ibado Ali ; Albdi Aden, Somali Abar Awal Djibril Abokor, né vers 1937 à Djidjiga (Ethiopie), fils d'Aden Iltere et d'Edio Obsieh Djibouti, le 11 juillet 1952.

#### Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par déléation :Le Secrétaire Général.CHAMPORFDON.